

PIÈCES À FOURNIR POUR CONSTITUER UN DOSSIER DE LOCATION

✓ JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ – Une seule pièce d'identité en cours de validité :

- Carte d'identité (française ou étrangère) avec photo
- Passeport (français ou étranger)
- Carte de séjour temporaire
- Carte de résident

✓ JUSTIFICATIF DE DOMICILE :

- Trois dernières quittances de loyer
- OU Attestation d'hébergement précisant que le candidat réside au domicile de l'hébergeant, accompagnée de la carte d'identité de l'hébergeant et d'une facture à son nom mentionnant l'adresse
- OU Dernier avis de taxe foncière

✓ JUSTIFICATIF DE SITUATION PROFESSIONNELLE :

- Contrat de travail ou de stage
- OU Attestation de mutation mentionnant le salaire
- OU Contrat de travail initial

✓ JUSTIFICATIF DE RESSOURCES :

- Trois derniers bulletins de salaire
- Deux derniers avis d'imposition (toutes les pages)

 MUTEA Var ne vous demandera jamais de documents bancaires.

 MUTEA Var ne reçoit aucun document administratif en direct.

 Le dépôt des pièces se fait exclusivement via le site dossierfacile.fr.